

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 28438

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Valéry - Montpellier 3	Recteur de l'académie, Président de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les fonctions suivantes, dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, mais aussi au sein de l'entreprise ou des collectivités territoriales, à un niveau de responsabilité élevé :

- il conçoit des bibliographies théoriques et pratiques sur des points précis à partir d'outils adaptés (notamment informatiques),
- il établit des notes de synthèse sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers,
- il conçoit et produit des textes de qualité en français et en anglais, sous forme de rédaction ou de traduction, et en assure la diffusion,
- il conçoit les stratégies permettant la mise en œuvre de transferts culturels selon des savoirs et savoir faire inhérents aux études anglophones.

Les situations ou contextes professionnels les plus caractéristiques concernent l'enseignement, la recherche, la traduction, mais aussi la politique culturelle et éditoriale.

- maîtriser la langue et de la culture françaises,
- disposer d'une solide culture générale,
- maîtriser la langue anglaise et la culture des pays anglophones,
- communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral en français et en anglais,
- traduire des supports de nature variée,
- disposer de bases méthodologiques et théoriques solides permettant une intelligence et une maîtrise de problématiques originales dans le domaine des études anglophones et dans chacune de ses composantes disciplinaires,
- maîtriser les TICE et notamment les outils de recherche bibliographique permettant une veille scientifique

autonome.

- être capable de rédiger et d'exposer oralement, en français et en anglais, une question de recherche originale,- être à même d'effectuer une synthèse personnelle à partir d'un corpus varié (notamment de théorie critique) dans un domaine défini, - être capable d'établir une bibliographie critique commentée sur un point de recherche,
- être en mesure de définir et d'exploiter un point de recherche original,- savoir nouer des rapports scientifiques sur le plan international avec des spécialistes étrangers,- être à même de mobiliser des compétences de rédacteur, au plus haut niveau, en français et en anglais,
- d'autres compétences auront été acquises, qui ne suffiraient pas à elles seules à justifier une inscription en Doctorat, mais qui permettent une réorientation : capacité à mener une recherche électronique, à déchiffrer un manuscrit ou un texte ancien, à synthétiser un document scientifique en le faisant passer d'une langue source à une langue cible.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métiers de l'enseignement et de la recherche, Métiers exigeant une bonne connaissance des langues et des cultures européennes en général et anglophone en particulier (traduction), Métiers de la culture (l'édition notamment).

Le titulaire peut prétendre aux emplois suivants :

- professeur des écoles et des lycées,
- formateur,
- coordinateur pédagogique de formateurs,
- animateur culturel,
- rédacteur (presse, culture, patrimoine, etc.),
- traducteur littéraire,
- traducteur réviseur,
- traducteur d'édition.

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K2107 : Enseignement général du second degré
- K2108 : Enseignement supérieur
- K2109 : Enseignement technique et professionnel
- E1106 : Journalisme et information média
- E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

S1 :

- UE1 : Socle commun de mention (6ECTS),
- UE2 Méthodologie de la discipline (12ECTS),
- UE 3 Recherche approfondie (12 ECTS),

S2 :

- UE1 : Socle commun de mention (10ECTS),
- UE2 Méthodologie de la discipline (10 ECTS),
- UE 3 Recherche approfondie (10 ECTS),

S3 :

UE1 : Tronc commun de la discipline (18ECTS),

UE2 :

Option 1 : Renforcement recherche (12 ECTS),

Ou

Option 2 : Préparation agrégation (12 ECTS),

S4 :

Option 1 : Renforcement recherche (30 ECTS) :

UE1 : mémoire ou mémoire avec mise en situation d'exercice métier (30 ECTS)

Ou

Option 2 : Préparation agrégation : séminaires et mémoire (30 ECTS),

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits.

Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient.

En master, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://ove.univ-montp3.fr/>

Autres sources d'information :

<https://www.univ-montp3.fr/>

<http://ufr2.univ-montp3.fr/index.php/nos-formations/master-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales-l1cer-2> <http://www.univ-montp3.fr/>

Fiche CALES**Lieu(x) de certification :**

Université Paul-Valéry Montpellier 3
Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montpellier

Historique de la certification :

Mention LLCER créée à l'occasion du contrat 2011-2014 et reconduite pour le contrat 2015-2020.